



Le centre de services partagés pour les réseaux coopératifs, mutualistes et de l'économie sociale

# CHRONIQUE d'expert

Mai 2020

 Ressources humaines

## 3 ÉTAPES POUR PLANIFIER LE RETOUR AU TRAVAIL

La situation actuelle du Québec concernant la COVID-19 transformera certainement la vie des organisations. Actuellement, bien que plusieurs secteurs soient maintenus sur pause dans la stratégie de déconfinement, nous avons cru intéressant de vous partager des éléments clés pour la planification d'un retour au travail qui saura mobiliser et assurer la santé et la sécurité de vos travailleurs.

1. Il est important d'**avoir une image précise** sur ce qui doit être réalisé pour assurer la santé et la sécurité de vos travailleurs lorsque le retour sera envisagé par les autorités gouvernementales. Le site de l'[INSPO](#) et de la [CNESST](#) regorgent d'outils personnalisés à plusieurs milieux de travail et sont pertinents à la priorisation des éléments pour un retour au travail sécuritaire.
2. Il est suggéré d'**établir l'écart** entre ce qui était réalisé avant la COVID-19 et sur ce qui doit être mis en place pour respecter les nouveaux critères. Suite à cette analyse, vous aurez entre les mains un plan qui vous permettra de vous adapter à cette nouvelle réalité.
3. Il est pertinent de **créer un comité** qui regroupe des employés représentant les secteurs de votre organisation pour communiquer le plan et prendre les commentaires de ceux-ci afin d'impliquer le plus d'acteurs possibles et vous assurer un déploiement qui saura répondre aux questionnements, aux enjeux et aux contraintes de ces derniers.

Finalement, le déploiement du plan de retour au travail nécessitera de **nombreuses communications personnalisées** pour ainsi ajuster en cours de route les changements mis en place.

Si vous voulez en savoir davantage, nous vous invitons à communiquer avec les experts du Consortium.